

UN APPEL PRESSANT POUR UNE EXPLOITATION MINIÈRE RESPONSABLE

À Madagascar, au Pérou et aux Philippines, des communautés et des dirigeants de l'Église nous rappellent l'urgence d'agir.

Les communautés du Sud se mobilisent pour dénoncer les menaces qui pèsent sur leur terre, leur eau et leur vie, causées par les activités des compagnies minières canadiennes.

Cependant, leur appel à la justice n'est pas entendu ici au Canada.

DÉVELOPPEMENT ET PAIX demande aux Canadiennes et Canadiens d'appuyer sa demande de création d'un ombudsman indépendant qui serait une voix pour la justice ici au Canada, pour ceux dont les droits sont violés par les opérations des compagnies minières canadiennes à l'étranger.

Les communautés souhaitent que les Canadiennes et Canadiens connaissent les injustices auxquelles elles sont confrontées et les appuient dans leurs luttes.

LES ENTENDEZ-VOUS ?

PÉROU



La mine déplacera notre village et nous n'avons pas notre mot à dire.

Le village de Cruz Pampa près de Huancayo au Pérou est situé sur une bande de terre de 27 km qui a été donnée en concession à des compagnies minières pour en extraire le phosphate. Cette exploitation à ciel ouvert qui pourrait s'étendre jusqu'au village de Cruz Pampa touchera de nombreuses communautés. Plusieurs s'opposent à la venue de la mine de peur de perdre leurs terres, leurs sources d'eau, et de voir jaillir des conflits sociaux au sein des communautés.

« Nous aimerions que les compagnies qui veulent investir ici consultent la population directement et que les bénéfices ne profitent pas seulement aux compagnies et au gouvernement, mais aussi aux communautés qui en ont le plus grand besoin. »

Comme le gouvernement péruvien donne libre accès à leurs terres sans leur consentement, Arturo Castro, leader de Cruz Pampa, ne sait plus vers qui se tourner pour faire entendre et respecter les droits de sa communauté.

MADAGASCAR



Y aura-t-il un avenir pour nos enfants et petits-enfants?

L'arrivée d'une mine canadienne à Moramanga, Madagascar, a suscité beaucoup d'espoir au sein de la population. La mine, se disaient-ils, contribuerait au développement de leur communauté, réduirait le chômage, surtout chez les jeunes, et améliorerait la qualité de vie des résidents. Toutefois, l'euphorie a vite laissé place à la déception et à l'inquiétude. Les jeunes sont toujours sans emploi, et les familles les plus pauvres doivent se battre tous les jours pour nourrir leurs enfants. Le chef du village, Monsieur Rakotoarimanana, souffre de cette situation.

« Depuis l'arrivée de la mine, je n'ai vu aucune amélioration du niveau de vie de mes enfants et petits-enfants. Au contraire, nous nous appauvrissons de jour en jour, car la mine nous interdit d'étendre nos champs. »

PHILIPPINES



La mine a contaminé notre eau et m'a empoisonnée.

L'île de Marinduque a été le lieu de l'un des plus grands désastres environnementaux au pays, lorsqu'un barrage, propriété d'une mine canadienne, a cédé, relâchant 1,6 million de mètres cubes de métaux toxiques dans la rivière Boac. Eliza Hernandez y lavait son linge quand la catastrophe s'est produite. Elle a dû être traitée pour un empoisonnement majeur aux métaux, et près de vingt ans plus tard, sa peau continue d'être irritée. La rivière n'a jamais été décontaminée, et Eliza vit toujours dans la peur de tous ces produits toxiques qu'elle contient.

« Avant la mine, nous n'avons pas de soucis. Mais maintenant, avec la rivière polluée nous avons vraiment peur qu'il y a des inondations. Je ne veux vraiment pas vivre toute ma vie en ayant peur chaque fois qu'il pleut. »



AGISSEZ

- ▶ Signez notre carte d'action demandant la création d'un mécanisme légal d'ombudsman.
- ▶ Contactez votre député pour discuter de cette problématique. Demandez-lui d'appuyer cette campagne et de proposer à son caucus d'œuvrer pour la création d'un mécanisme d'ombudsman.
- ▶ Discutez avec votre famille et vos amis de ce qui se passe au Sud, et demandez-leur de signer la carte d'action.
- ▶ Visitez notre page de campagne au www.devp.org/voixpourlajustice pour plus d'histoires sur ces communautés du Sud et partagez-les via Facebook et Twitter.
- ▶ Tweetez avec le mot clé #voixpourlajustice pour nous dire ce que vous en pensez.

FAITES UNE DIFFÉRENCE EN VOUS JOIGNANT À NOTRE CAMPAGNE !



1425, boul. René-Lévesque Ouest, 3e étage
Montréal QC H3G 1T7
www.devp.org



Photos : DÉVELOPPEMENT ET PAIX
Graphisme : Sherpa Design
Impression : AGL Graphiques



FSC
ED13-F2

POURQUOI UN OMBUDSMAN?

Le Canada est un joueur majeur dans le secteur minier mondial. En tant que Canadiennes et Canadiens, nous avons une responsabilité particulière, celle d'exiger que notre gouvernement et les compagnies concernées rendent des comptes sur les impacts de cette industrie sur la vie de gens qui ne sont pas toujours en mesure de défendre leurs propres intérêts.

Depuis de nombreuses années, DÉVELOPPEMENT ET PAIX a fait campagne pour une plus grande responsabilité des compagnies minières. Cette année, nous ajoutons notre voix à celle du **Réseau canadien sur la reddition de comptes des entreprises (RCRCE)**, un important réseau d'organisations de la société civile à travers le Canada, pour demander à nouveau la création d'un ombudsman indépendant au Canada.

Un ombudsman indépendant aurait plus de pouvoir pour vérifier le respect des normes par les compagnies minières canadiennes œuvrant à l'étranger, et demander réparation pour les abus commis.

DÉVELOPPEMENT ET PAIX DEMANDE UN ACCÈS À LA JUSTICE DEPUIS 2006

Lancement de notre campagne quinquennale *La vie avant le profit*. 150 000 personnes signent une carte demandant que le gouvernement du Canada mette en place un mécanisme permettant de tenir les compagnies minières responsables de leurs actions à l'étranger.

2006

DÉVELOPPEMENT ET PAIX demande que le gouvernement du Canada mette en place un ombudsman indépendant, selon la recommandation du *Rapport final des tables rondes nationales sur la responsabilité sociale des entreprises et de l'industrie extractive canadienne dans les pays en développement*. Ce rapport faisait suite à une vaste consultation nationale qui incluait le gouvernement, la société civile et les représentants de l'industrie. 200 000 signatures sont recueillies.

2007

DÉVELOPPEMENT ET PAIX renouvelle son appel au gouvernement canadien pour la mise en place des recommandations des *Tables rondes nationales*. 150 000 nouvelles cartes d'appui à cette demande sont récoltées, pour un total de 500 000 signatures en faveur d'une plus grande responsabilité du secteur extractif.

2008

Le député John McKay dépose un projet de loi privé, le projet de loi C-300 sur l'exploitation minière responsable, qui donnerait un caractère légal à plusieurs des recommandations des *Tables rondes nationales*. DÉVELOPPEMENT ET PAIX participe aux activités d'appui à ce projet de loi. Cette même année, le gouvernement du Canada crée le Bureau du conseiller en RSE.

2009

Malgré l'importante mobilisation de la société civile, dont DÉVELOPPEMENT ET PAIX, le projet de loi C-300 est défilé à la Chambre des communes, avec seulement six voix d'écart.

2010

DÉVELOPPEMENT ET PAIX lance à nouveau son appel pour un ombudsman indépendant, puisque les communautés du Sud continuent de subir des impacts négatifs des compagnies minières, sans avoir accès à la justice.

2013

SERPENTS ET ÉCHELLES

Un ombudsman indépendant vs un conseiller en RSE

Deux communautés du Sud, affectées par l'exploitation minière, tentent d'obtenir justice au Canada. L'une utilisera le mécanisme de l'ombudsman et l'autre le conseiller en RSE.



PRENEZ DEUX PIONS, SUIVEZ LES INSTRUCTIONS ET VOYEZ QUI ATTEINDRA LA JUSTICE EN PREMIER !

	Équipe de l'ombudsman	Équipe du conseiller en RSE
1 Chercher de l'aide	Placez votre pion sur la case 1 (Départ).	Placez votre pion sur la case 1 (Départ).
2 Mécanisme de plainte	Vous demandez à l'ombudsman d'évaluer votre cas et de déterminer s'il y a eu violation des droits. Avancez à la case 6.	Vous demandez au conseiller en RSE d'examiner le différend entre votre communauté et la compagnie et d'agir comme médiateur. Avancez à la case 6.
3 Participation	L'Ombudsman prend votre cas, indépendamment de la volonté de la compagnie minière. Avancez de 3 cases.	Le conseiller en RSE ne peut prendre votre cas que si la compagnie minière participe. Jour de chance ! La compagnie minière accepte de participer au processus. Avancez de 3 cases.
4 Enquête sur la demande	L'ombudsman mène une enquête indépendante pour établir les faits concernant les problèmes que vous avez mis de l'avant. Avancez de 2 cases.	Le conseiller en RSE fait une évaluation de la situation mais ne mène pas d'enquête pour établir les faits des problèmes rapportés. Avancez d'une case.
5 Médiation	L'ombudsman offre une médiation entre vous et la compagnie si les deux parties acceptent de participer. Avancez de 2 cases.	Le conseiller en RSE fournit la médiation entre vous et la compagnie si les deux parties acceptent de participer. Avancez de 2 cases.
6 Normes	L'ombudsman mène son enquête selon les règles de responsabilité des entreprises, fondées sur les normes et traités internationaux en matière de travail, d'environnement et de droits de la personne. Avancez de 3 cases.	Désolé, les lignes directrices préconisées par le conseiller en RSE sont faibles sur les droits de la personne, ce qui désavantage votre communauté. Passez votre tour.
7 Processus	L'ombudsman continue l'enquête, même sans la coopération de la compagnie. Avancez de 3 cases.	La compagnie se retire, ce qui signifie que vous ne pouvez pas passer à la phase de médiation. Reculez de 2 cases.
8 Résultats de l'enquête	L'ombudsman publie les résultats de son enquête, faisant connaître publiquement ce qui est arrivé à votre communauté. Avancez de 2 cases.	Le conseiller en RSE publie un rapport exprimant son regret que la compagnie se soit retirée du processus. Passez votre tour.
9 Fin du processus	L'ombudsman émet des recommandations pour corriger la situation. Avancez de 2 cases.	La situation n'est pas réglée et votre communauté demeure vulnérable. Reculez de 2 cases.

LES DIRIGEANTS DE L'ÉGLISE S'EXPRIMENT

Les chefs des Églises du sud sont des témoins privilégiés des impacts négatifs de l'exploitation minière sur leurs communautés ; ils encouragent les Canadiennes et Canadiens à montrer leur solidarité. Voici ce qu'ils ont à dire :

« Avec l'exploitation minière, la pauvreté s'accroît. Nous sommes très préoccupés, car cela a à voir avec notre foi, particulièrement le respect de la création. Cela détruit notre remarquable écologie, et cette destruction est permanente. L'exploitation minière n'aide pas notre peuple, et elle détruit notre environnement... La destruction d'une partie de la Terre affectera la Terre entière, alors je pense que tout le monde devrait se sentir concerné. Nous voulons envoyer un message à nos frères et sœurs au Canada qu'ils devraient aussi s'inquiéter de ce que font les compagnies minières canadiennes dans notre pays. »

Mgr Broderick Pabillo, évêque auxiliaire de Manille, Philippines

« Je suis très préoccupé par l'établissement de mines à ciel ouvert dans nos régions. Elles drainent une énorme quantité d'eau, assèchent les sources et les contaminent au cyanure, ce qui affecte les communautés qui vivent aux alentours. En fin de compte, les compagnies minières ont gagné le gouvernement, qui les laisse faire ce qu'elles veulent et donnent des concessions à tout le monde. J'appelle le peuple canadien à réagir, à écrire au gouvernement pour faire en sorte qu'il y ait davantage de justice, de respect pour la vie des gens et de respect pour l'environnement. La Terre nous a été donnée par Dieu et on doit l'exploiter mais d'une façon à la rendre plus belle encore, et non pas la détruire, ni détruire les personnes qui sont autour de nous. »

Mgr Guy Charbonneau, Choluteca, Honduras

« La population souffre ici, à Moramanga. Les gens ici ne veulent pas vivre dans l'extrême richesse, mais dans la simplicité. Aussi je vous demande, mes amis canadiens, de plaider et d'agir pour le changement, en faisant connaître la réalité à Madagascar, et en particulier à Moramanga. Nous devons protéger la population des règles qui lui sont imposées par les multinationales, et lui permettre de profiter d'un développement qui soit durable. »

Mgr Gaetano Di Piero, Moramanga, Madagascar

L'ENTENDEZ-VOUS ?

La mine a pris nos terres et nous a appauvris.

Rakotoarimana, Madagascar

UN OMBUDSMAN ÉCOUTERA



UNE VOIX POUR LA JUSTICE



1 888 234-8533 | www.devp.org

